

**1. Renseignements sur l'auteur de la demande**

No. d'immatriculation UVU ou No. du Code national de sécurité		Nom du transporteur	
Adresse postale			
N° d'app	N° de rue	Nom de rue	CP
Ville		Province	Code postal
Principale personne-ressource pour les TR			
Téléphone (ind. régional et poste)		Courriel	
Signature autorisé		Date (aaaa/mm/jj)	

**2. Lieu d'origine/de destination demandé (un seul lieu O/D par demande)**

Nom du lieu			
Adresse			
N° d'app	N° de rue	Nom de rue	CP
Ville		Province	Code postal
Route principale et nom/numéro de la sortie			
Itinéraire proposé pour se rendre au lieu O/D			
			Longueur de la route (km)

**3. Pièces justificatives**

Évaluation technique de l'itinéraire? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nom de l'ingénieur-conseil
Consentement écrit de la municipalité? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nom de la municipalité (ou autre administration routière)
Consentement écrit préalable pour utiliser ou communiquer le contenu de l'évaluation technique? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nom du transporteur fournissant le consentement

**4. Motif de la demande**

Les lieux d'origine/de destination (O/D) des TR désignent des terminaux routiers, des lieux d'expédition ou des parcs d'assemblage/de désassemblage situés tout près du principal réseau de TR, dans un rayon de 2 km environ. Les lieux O/D seront pris en considération lorsqu'un promoteur intéressé en fait la demande. Une évaluation technique doit être jointe à la demande présentée pour chaque lieu O/D et pour l'ensemble de l'itinéraire qui permet de quitter le réseau principal et d'y retourner (y compris les bretelles d'autoroute, toutes les chaussées tournantes, les intersections et les entrées menant vers le lieu O/D). Si une portion de l'itinéraire a été préalablement approuvée ou sera partagée avec un autre promoteur, les demandeurs devraient, par l'entremise de l'ingénieur-conseil, collaborer en vue d'assumer les coûts. Si l'accès au lieu O/D nécessite un déplacement sur une route municipale ou une bretelle de l'autoroute 407, un responsable des transports de la municipalité ou de l'autoroute 407 ETR devra donner un consentement écrit dans lequel il reconnaît avoir pris connaissance de l'évaluation technique et ne pas s'opposer aux déplacements de TR sur l'itinéraire proposé.

**5. Soumission de la demande**

Les demandes doivent être soumises par courriel à [OO.Permit.Department@ontario.ca](mailto:OO.Permit.Department@ontario.ca). Toutes les pièces justificatives requises doivent être numérisées, ou converties en format PDF, et jointes à la demande.

**6. Commentaires supplémentaires / Information**

Les renseignements personnels fournis dans la présente formule sont recueillis en vertu de l'article 205 du Code de la route et servent à évaluer l'admissibilité au permis pour configuration spéciale du véhicule. Envoyer les demandes de renseignements à l'ingénieur responsable du poids et des charges, MTO, Bureau des sanctions et des enquêtes concernant les transporteurs, Section des permis pour véhicule ou charge de dimensions/poids exceptionnels, 301, rue St. Paul, 3e étage, St. Catharines ON L2R 7R4, 416 246-7166/ 1 800 387-7736.